

# **COMMUNE DE GOUVIEUX**

## **NOTE DE SYNTHÈSE**

**SERVICE D'EAU et D'ASSAINISSEMENT (M49)**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

### 1) Il se présente comme suit :

.dépenses d'exploitation	225 385,48
.recettes d'exploitation	448 171,50

Résultat d'exploitation : + 222 786,02

.dépenses d'investissement	630 320,17
.recettes d'investissement	402 964,18
.report excédent 2014	866 781,42
.résultat de fonctionnement 2014 affecté au 1068	240 727,93

résultat d'investissement : + 880 153,36

**Résultat global : + 1 102 939,38**

-en section d'exploitation, il n'y a pas d'observations particulières à formuler.

Il est rappelé que les recettes proviennent principalement des surtaxes perçues sur les factures d'eau

- surtaxe eau : 0.3526 € / m<sup>3</sup>
  - surtaxe assainissement : 0.3912 € / m<sup>3</sup>,
- pour 370 815,75 €

-en section d'investissement, les dépenses réelles comprennent la réalisation d'un réseau d'assainissement eaux usées rue du Viaduc et chemin des Alouettes, pour un total de 350 232 €, ainsi que le remboursement du capital des emprunts pour 26 255,54 €.

### 2) Les restes à réaliser à reporter s'élèvent :

.En dépenses d'investissement, à : 5 300 €

Ils concernent l'implantation d'un poteau d'incendie, rue de Lamorlaye.

### 3) Affectation des résultats

Il est proposé

- .de reporter l'excédent d'investissement (880 153,36)
- .d'affecter l'excédent de fonctionnement (222 786,02) à l'article 1068 (couverture du besoin de financement).